

## COMMUNE DE SAINT-MARTIN-OSMONVILLE

### REUNION DU 10 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Carole HAIMONET, maire de la commune.

**Etaient présents** : Mr CARRETIER, adjoint,

Mmes AUVRAY, CORREIA, HINFRAY, MM DUSSAUX, DUPONT, GENTY, LASNE;

**Absents ayant remis un pouvoir** : Mme DIEUTRE à Mme CORREIA, Mme DELESTRE à Mme HAIMONET, Mr DIEUTRE à Mr DUSSAUX, Mr BRETON à Mr LASNE ;

**Absents excusés** : MM HAUTEFEUILLE et VAN DER BRUGGEN ;

Madame le maire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Aucune observation n'étant faite, suivent les signatures.

#### **Programme pluriannuel d'entretien et de gestion de la Varenne**

Madame le maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique relative au programme pluriannuel d'entretien et de gestion de la Varenne est clôturée depuis le 28 mars 2012. Aucune observation n'a été faite sur le registre déposé en mairie. A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis.

Madame le Maire rappelle l'objectif de l'étude et donne, à nouveau, lecture des coûts que devront supporter les propriétaires riverains sur plusieurs années.

Considérant les coûts trop élevés pour les propriétaires,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et membres représentés, émet un avis défavorable à ce programme pluriannuel d'entretien et de gestion de la rivière la Varenne.

#### **Affectation des résultats – Régie de Transports**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011 de la régie de Transports, décide à l'unanimité d'affecter, au budget primitif 2012, les résultats comme suit :

Affectation à l'excédent reporté de la section d'exploitation compte R002 : 7.419,63€

Report compte R001 excédent d'investissement : 24.788,72€

#### **Budget primitif 2012- Régie de Transports**

Madame le Maire propose au conseil municipal le projet de budget primitif 2012 de la régie de transport équilibré en dépenses et recettes d'exploitation à la somme de 29.119,63€ et en recettes et dépenses d'investissement à la somme de 29.982,42€.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, vote le budget primitif 2012 de la régie de transport tel qu'il est présenté.

#### **Compte administratif 2011- Commune**

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Carretier, doyen d'âge, approuve et vote à la majorité (moins une abstention) le compte administratif 2011 de la Commune, lequel présente les résultats suivants :

##### Section de Fonctionnement

Dépenses : 459 286,39€

Recettes : 572 613,84€

Résultat de l'exercice : 113 327,45€

Résultat de clôture excédent cumulé : 231 600,92€

### *Section d'Investissement :*

Dépenses : 57 355,46€                      Recettes : 585 010,56€  
Résultat de l'exercice : 527 655,10€  
Résultat de clôture excédent cumulé : 415 426,40€

### **Compte de Gestion 2011- Commune**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2011 de la Commune, Après avoir constaté les identités de valeurs entre le compte administratif 2011 présenté par le Maire et le compte de gestion 2011 dressé par le Receveur municipal, Monsieur DORE,

- Approuve, à l'unanimité, le compte de gestion de l'exercice 2011 dressé par le receveur.

### **Affectation des résultats – Commune**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011 de la Commune, décide, à l'unanimité, d'affecter au budget primitif 2012, les résultats comme suit :

Compte R002 excédent de fonctionnement : 231 600,92€  
Compte R001 excédent d'investissement : 415 426,40€

### **Vote des taux 2012**

Madame le Maire informe que la commission des finances, réunie le 6 avril 2012, n'a pas souhaité augmenter les taux des taxes locales pour l'année 2012 et présente les simulations effectuées avec Monsieur Doré, Trésorier.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de maintenir les mêmes taux que l'année précédente, à savoir :

Taxe d'habitation : 15,62%  
Taxe Foncière sur le bâti : 9,58%  
Taxe foncière non bâti : 22,84%  
Contribution Foncière des Entreprises : 16,90%

### **SIER-Effacement des réseaux « rue du Stade »**

Madame le maire rappelle au Conseil municipal la délibération faite pour la pose de 8 mâts d'éclairage menant du lotissement brion à la nouvelle école. Or, il s'avère que le syndicat électrique prévoyait dans leur proposition financière la pose de 8 mâts mais à partir du portail du stade.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le conseil municipal s'interroge sur les quantités et décide, à l'unanimité, que la seconde tranche d'éclairage public commencera au niveau du lotissement Brion jusqu'à la nouvelle école et décide d'engager les travaux d'effacement de réseaux pour une participation communale qui s'élèverait à environ 10 000€.

### **Budget Primitif 2012- Commune**

Madame le Maire présente le projet de budget primitif de la commune élaboré en commission des finances le 6 avril dernier et énumère les nouveaux programmes d'investissement inscrits, dont :

Le remplacement des portes de la salle des fêtes, l'achat de matériel informatique de la mairie, la réfection de la voirie à Bréquigny ( section route de Bréquigny jusque route des buhots au niveau de Mr Favresse), et rappelle les programmes en cours.

Après avoir entendu Madame le maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2012 au niveau du chapitre des sections de fonctionnement et d'investissement. Celui-ci est présenté équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement à 739 768,92€ et en dépenses et recettes d'investissement à 1 438 738,30€.

A propos de la voirie communale, Madame le Maire indique qu'elle a effectué avec Monsieur Leroy, la visite de la voirie communale et communautaire le 21 mars 2012 et énumère les travaux d'entretien de la voirie incombant à la communauté de communes pour un montant s'élevant à 16 858 € à savoir, route du Mauray côté Neubosc, route des Buhots, chemin de la Varenne, rue du Stade, route de Critot. Ces travaux seront arbitrés en conseil communautaire.

Madame le Maire présente aussi l'étude relative aux travaux d'entretien des voies communales et demande au Conseil de faire un choix, pour l'exercice 2012, sachant qu'il est nécessaire de répondre avant le 20 avril pour préparer les dossiers de consultation des entreprises.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser les travaux suivants en 2012 :

- Réalisation de point à temps automatique en totalité
- Dérasement d'accotement rue de l'Intérieur de la Prée
- Enduit superficiel rue de l'Intérieur de la Prée

Madame le Maire précise que pour la route du pont du thil à Bréquigny un dossier de subvention sera effectué avant l'automne 2012.

### **Demandes de subvention**

Madame le Maire propose au Conseil de faire des demandes de subvention auprès des différents partenaires financiers (Conseil Général, l'Etat, la communauté de communes) pour les travaux suivants :

- Remplacement des portes salle des fêtes
- Réfection de voirie « route du Pont du Thil hameau de Bréquigny »
- Acquisition matériel de cuisine, de mobilier suite à la création du restaurant scolaire & de la nouvelle école

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise madame le maire à solliciter les subventions et l'autorise à signer les documents s'y rapportant.

### **Construction de l'école- Informations**

Madame le Maire rappelle l'invitation des élus à la réunion de présentation des échantillons organisée le vendredi 6 avril à 17 heures et présente au Conseil avec Monsieur GENTY la polychromie des sols et des peintures de l'école. Un montage 3D de l'ensemble est exposé.

Madame le maire rappelle que les réunions de chantier se tiennent tous les vendredis et informe de l'avancement des travaux : le gros œuvre est terminé, la charpente est en cours, ainsi que la couverture.

Madame le maire dit son souhait de réunir, au plus vite, la commission des travaux afin de discuter de l'achat du mobilier (restauration, cuisine, ...) pour demander les devis et pouvoir déposer les demandes de subvention.

Le Conseil Municipal propose une réunion de la commission des travaux dès le vendredi 13 avril à 19h15 à la mairie.

Madame le maire propose d'élaborer l'organigramme afin de savoir qui du personnel ou des enseignants posséderont les clés d'accès à l'établissement. (réunion prévue le 20/4/2012 à 14 h).

### **Questions diverses**

Madame le maire donne lecture au Conseil

- d'une lettre de remerciement de la famille Bunel, suite au décès de leur mère.
- Des activités du SDIS 76 et bilan 2011.

Madame le Maire informe,

- que suite à la réunion du SIER du 04/04/2012, de la reprise de la maîtrise d'ouvrage d'Electrification par le SDE 76 alors que le SIER garde l'éclairage public
- que dans le dossier de la ZDE, sur les quatre zones ayant fait l'objet de l'étude, deux secteurs ont été retenus (Bosc-Bérenger/ Critot et Bradiancourt/ Neufbosc) le secteur de St-Martin Osmonville n'a pas été retenu.
- que l'anniversaire du 8 mai 1945 approche, qu'il a lieu de procéder aux inscriptions des élus au banquet et souligne l'importance de leur présence à cette commémoration. Mme Auvray est chargée de recevoir les réponses.

Mme CORREIA informe de l'absence d'éclairage « route de Bréquigny », Madame le maire lui répond qu'elle attend une prise en charge par le syndicat d'électrification qui subventionne ces travaux à 50%.

Mmes Auvray et Correia signalent la dangerosité de la sortie sur la RD928, à cause du manque de visibilité occasionné par les voitures mal garées en bordure de la route venant de Neufchâtel.

Plus rien n'étant évoqué, la séance est levée à 23h10.

Carole HAIMONET  
Maire